



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 1 OCTOBRE 2024 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Armelle PERSON
7	CONJUX	SAVIGNAC Claude	
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
9	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
10	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
11	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
12	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
13	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVALLE Bruno	
14	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
15	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
16	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
17	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
18	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
19	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
20	VOGLANS	MERCIER Yves	

17 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE
VIONS	Manuel ARRAGAIN

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 24 SEPTEMBRE 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 10 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 20 présents et 4 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2024
Exécutoire le : 08 OCT. 2024
Publiée / Notifiée le : 08 OCT. 2024
Visée le : 08 OCT. 2024

VALORISATION DES DECHETS

Projet de mise en place de contenants réutilisables aux restaurateurs et commerçants pour la vente à emporter – Candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt CITEO

CITEO est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des Papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2024, CITEO publie un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à :

- Accompagner financièrement les collectivités dans le déploiement des équipements de pré-collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages des professionnels de la restauration ;
- Améliorer la qualité du geste de tri des professionnels de la restauration (baisse du taux de refus);
- Mobiliser de façon accrue le restaurateur en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires ;
- Développer le recours à des emballages réemployables dans le cadre du portage à domicile, ou de la restauration livrée/à emporter.

Il est proposé que Grand Lac s'engage dans cette démarche et dépose une candidature dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, qui comprendra un état des lieux du dispositif actuel justifiant les choix techniques du projet présenté, une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté, un plan de communication pour accompagner les changements de dispositif prévus ainsi qu'un planning et un budget prévisionnel du projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la candidature de Grand Lac à l'Appel à manifestation d'intérêt CITEO relatif au projet de mise en place de contenants réutilisables aux restaurateurs et aux commerçants pour la vente à emporter.

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 20
- Présents et représentés : 24
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 1^{er} octobre 2024

Le Président,
Renald BERETTI

La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 10 : Projet de mise en place de contenants réutilisables aux restaurateurs et commerçants pour la vente à emporter - Candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt CITEO

Date de transmission de l'acte : 08/10/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 08/10/2024

Numéro de l'acte : d5175 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20241001-d5175-DE

Date de décision : 01/10/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement